

29 septembre 2016

### **Art et lien social**

Le 27 avril 1803, le marquis de Sade est transféré de la prison de Bicêtre à la Maison Impériale de Charenton. Il est placé en détention politique sur ordre de l'appareil politico-administratif de l'Empire en raison de « l'immoralité » de sa production littéraire. Le marquis passera dans cet établissement les onze dernières années de sa vie. Là, il va organiser un théâtre en coopération avec le directeur M. de Coulmier. Sur la scène sont présents des comédiens professionnels et amateurs, des membres du personnel et des internés. Le public est invité à prendre place dans la salle de spectacles pour écouter un compliment, apprécier une comédie ou un concert. Un même langage est parlé : celui de l'art !

Mademoiselle Flore : « Je ne pouvais pas croire que des fous fussent capables de s'exercer dans un art qui demande tant d'étude et de travail, même de la part de ceux qui ont la raison. Mais on m'apprit que cette façon de les occuper, de les distraire de leurs manies, en leur faisant porter leurs idées et leur attention sur des objets amusants, était un moyen curatif employé souvent avec succès. S'il n'avait pas toujours des résultats complets, il avait l'avantage de leur procurer quelques moments de plaisir et de faire diversion à leur état habituel »<sup>1</sup>.

Cette épopée prend place dans l'histoire du théâtre sous la forme du drame de Peter Weiss, connu sous le nom de *Marat-Sade* (1964) :

« En tant que directeur de l'hospice de Charenton  
je vous souhaite la bienvenue en cette maison.

Nous sommes redevables à notre pensionnaire monsieur de Sade  
d'avoir pour le divertissement et l'édification des malades  
imaginé et mis un drame en scène

---

<sup>1</sup> - Annie Lebrun, « Spectateurs et acteurs à Charenton », in *Petits et grands théâtres du marquis de Sade*, Paris Art Center, 1989, page : 89.

dont il va devant vous faire l'essai ici même.  
Nous sollicitons votre attention indulgente  
car tous ici jouent certes de leur mieux  
mais du théâtre la seule expérience  
ils l'ont acquise en ces lieux.  
Nous autres esprits modernes et éclairés  
sommes d'avis qu'aujourd'hui dans ces murs  
les internés ne soient plus tenus par la terreur  
mais trouvent à s'exprimer par l'art et la culture  
illustrant par ce fait les principes sacrés  
que nous avons naguère à tout jamais gravés  
dans le solennel décret des Droits de l'homme.  
Cette pièce dirigée par monsieur Alphonse de Sade  
Se déroulera dans notre salle de baignade... »<sup>2</sup>

Des internés jouant sur une scène, ne sont plus des malades, mais des comédiens pris dans une dynamique pour faire œuvre. Nous disposons ici de la matrice initiale et fondatrice, de toute entreprise artistique fondée sur l'altérité. Un théâtre pour tous est organisé et non un théâtre adapté !

Pour mémoire : La Révolution française a été une période d'évolution considérable dans le domaine de l'aliénisme, de l'éducation et de la rééducation : En 1791, Condorcet publie ses *Cinq mémoires sur l'instruction publique* ; la Constituante crée, en juillet 1791, un établissement commun aux aveugles et aux sourds-muets ; en 1797, à Bicêtre, Jean-Baptiste Pussin, surveillant, libère les aliénés de leur chaîne ; en 1800, Philippe Pinel, médecin aliéniste, réformateur de l'aliénisme, définit « le traitement moral » ; Jean-Marc Itard, médecin, assure, de 1800 à 1806, l'éducation et la rééducation de Victor de l'Aveyron, dit « l'enfant sauvage ».

La conception du « traitement moral » selon Philippe Pinel est le cadre théorique le plus important, en ce XIX<sup>ème</sup> siècle commençant, puisqu'il invite au dialogue avec les malades, à la sollicitation de leur raison, à l'organisation d'activités structurantes, dont

---

<sup>2</sup> - Peter Weiss, *Marat Sade*, L'Arche 2009, page : 8.

le travail, et il soutient que l'institution doit être soignante en tant que telle. Le « traitement moral » préconise, la bienveillance, l'attention, le respect et l'écoute des aliénés, et lors des crises, l'exercice de l'autorité la plus forte voir si nécessaire de la contrainte. L'objectif est de faire céder « la part folle » en sollicitant la raison.

### **Deux précisions :**

- La musique et le théâtre ont été les premiers domaines artistiques considérés dans une perspective thérapeutique ou de pratiques culturelles. Les arts plastiques sont seconds et relèvent, surtout, de l'initiative d'internés qui ont décidé, eux-mêmes, d'œuvrer pour faire face au vide des journées.
- Les divers usages de l'art : psychothérapies, thérapies socialisantes et/ou rééducatives..., pratiques artistiques, distractions culturelles ont été initiées, à titre principal, par des médecins-aliénistes, puis des psychiatres, sachant que les vertus soignantes de la musique étaient déjà connues, depuis l'Antiquité pour traiter les tourments de l'âme.

### **Des questions :**

- **Peut-on soutenir l'idée d'un art spécifique aux personnes handicapées ?**
- **Qu'en est-il de l'art thérapie et des pratiques artistiques ?**
- **Pourquoi placer les ateliers et les représentations de préférence dans la cité ?**

### **Un retour historique :**

Dans les asiles, quelques internés, afin de faire face au vide de leurs journées, peignaient, dessinaient, bricolaient... sans aucun souci d'une bonne manière de faire et ils se procuraient eux-mêmes les moyens de leur expression : matières, outils. Parfois un personnel soignant éclairé leur fournissait du matériel et les encourageait. Les premières collections de dessins, peintures et modelages sont dues à l'initiative de médecins aliénistes, mais uniquement dans une perspective clinique et de

recherche sémiologique et rien d'autres, ce qui ne veut pas dire qu'ils ne sont pas séduits par telles ou telles représentations.

- Entre 1900 et 1936, au Bon Sauveur d'Albi, Benjamin Pailhas conserve des travaux d'internés,
- En 1905, à l'asile de Villejuif, Auguste Marie crée un *Musée de la folie*.

**Peut-on distinguer les réalisations plastiques des malades mentaux de celles d'autres auteurs ? Quel est le regard porté sur les réalisations plastiques et les spectacles d'auteurs ayant un handicap ?**

En 1907, Marcel Réja, auteur de *L'art chez les fous*, écrit : « Le groupement sous la catégorie fous étant un assemblage hétérogène, il n'y a pas de caractère absolument général qui puisse permettre d'affirmer l'origine d'une œuvre - pas plus qu'il n'y a de signe déterminé et infaillible auquel on puisse reconnaître un fou dans la rue ».<sup>3</sup>

En 1922, Hans Prinzhorn, dans *Expressions de la folie* : « Le résultat auquel nous arrivons à la fin de notre tour d'horizon est modeste. Il est impossible d'affirmer : cette œuvre a pour auteur un malade mental, vu qu'elle a telles caractéristiques. Pourtant, toute une série d'œuvres de notre collection nous a fait éprouver de façon immédiate, un inquiétant sentiment d'étrangeté ».<sup>4</sup>

Mais l'idée d'un art ou d'un talent extraordinaire va s'installer, en contradiction avec les diverses observations, et paradoxalement, cette hypothèse, non fondée, va faire entrer dans la culture des auteurs œuvrant ou non dans les asiles, car il est exact que certains d'entre eux ne sont pas dépourvus de talents, mais sans que la maladie mentale soit déterminante.

En 1953, André Breton n'hésite pas, non sans une grande idéalisation, à écrire dans son article *L'art des fous, la clé des champs* : « A nos yeux, le fou authentique se

---

<sup>3</sup> - Marcel Réja, *L'art chez les fous, le dessin, la prose, la poésie*, Mercure de France, 1907. Ouvrage ayant fait l'objet de rééditions.

<sup>4</sup> - Hans Prinzhorn, *Expressions de la folie*, Gallimard, 1984, Page : 357.

manifeste par des expressions admirables où jamais il n'est contraint ou étouffé, par le but "raisonnable" ... ». <sup>5</sup>

En 1948, le peintre Jean Dubuffet détache les auteurs de la psychopathologie et conceptualise l'art brut : « Nous recherchons (...) des productions dont l'auteur a tout tiré (invention et moyen d'expression) de son propre fond, de ses impulsions et humeurs propres, sans souci de déférer aux moyens habituellement reçus, sans égard pour les conventions en usage ». <sup>6</sup>

### **Qu'en est-il aujourd'hui d'un art référé au handicap ?**

Les présentations d'auteurs avec la mention générique du handicap ou de leur affiliation au secteur médico-social demeurent. Comment comprendre cette permanence ?

Nous mettrons de côté le regard compassionnel qui étouffe et réduit les personnes handicapées à leur handicap : « c'est bien pour un handicapé ».

Nous sommes captifs d'une idéologie qui réifie le handicap en privilégiant le regard porté sur le handicap et non sur les personnes. Très majoritairement, les ateliers et les compagnies signifient d'emblée aux visiteurs ou aux spectateurs qu'ils viennent découvrir un art placé sous le label du handicap. Nous assistons alors à un nouvel enfermement des personnes handicapées puisque leurs réalisations sont vues à partir du handicap et d'un talent qu'il générerait. La notion d'extraordinaire ou d'exception ouvre sur l'idée de la différence et non sur celle de l'altérité ; sur l'enfermement dans un monde à part au détriment de l'intégration vraie dans la société.

Un chantier s'annonce en privilégiant des initiatives, où l'on organise des expositions et des représentations sans aucune mention du handicap, où l'on organise des ateliers, de préférence dans la cité, qui seront ouverts à tous les publics.

### **Etre dans la cité :**

Des professionnels du médico-social, des artistes pensent avec pertinence qu'il est indispensable de sortir des institutions, soit en organisant des ateliers, des expositions ou des représentations dans la cité, soit en allant dans les musées. Ils se dégagent du huis clos institutionnel et s'immergent dans la cité, de préférence, sans se référer au

---

<sup>5</sup> - André Breton, « L'art des fous, la clé des champs », *La clé des champs*, Sagittaire, 1953.

<sup>6</sup> - Jean Dubuffet, *Prospectus et tous écrits suivants*, t.1, « Notice septembre 1948 », 1986, page : 489.

handicap. Mais la partie n'est pas simple à jouer, tant il est plus aisé de maintenir cette référence. Et puis, il est plus facile d'obtenir des salles de spectacle, des aides techniques et des financements en mettant en exergue le handicap. Cette conception est un excellent moyen de communication externe pour tous les partenaires. Les obstacles sont donc nombreux et puissants pour aller dans la cité sans aucune référence au handicap !

A Bordeaux, Jean Moison, peintre et éducateur spécialisé explique sa démarche avec des adultes handicapés mentaux :

« Qu'est-ce qui est subversif ? C'est toujours la vérité. Il y a un mensonge à propos du handicap, qui est ce travestissement poli du rejet ou de la condescendance : cela je pense que l'on ne le trouvait pas dans mon atelier. (...) L'atelier avait un côté atelier de l'artiste comme dans le tableau de Courbet. Il y avait des tableaux de tous les genres sur les murs. Il y avait un terreau et c'était aussi mon atelier. C'était un atelier tout court et surtout pas un atelier uniquement pour les handicapés... »<sup>7</sup>

A Briec de l'Odet, Philippe Leconte, peintre et éducateur spécialisé, a installé l'atelier institutionnel dans l'atelier municipal d'arts plastiques. Il a prolongé cette politique d'intégration culturelle dans la cité en créant une artothèque où des entreprises et des particuliers réservent des toiles. A terme, l'ambition est d'élargir l'entreprise à d'autres auteurs (non handicapés) afin d'en faire un lieu culturel tout public.

A Douai, Anne-Marie Podvin, plasticienne, intègre, chaque année, dans l'exposition régionale « Tous dans la ronde » des auteurs handicapés mentaux sans aucune référence sur la signalétique au handicap. Les auteurs exposent en leur nom.

### **Thérapies par l'art : identification des pratiques**

Le fondement théorique sur le plan psychothérapeutique est à mettre au crédit de Sigmund Freud, entre autres, dans *Un souvenir d'enfance de Léonard de Vinci* (1910), il établit le lien entre l'expression du visage de la mère de Léonard et la représentation du sourire énigmatique des femmes dans son œuvre (dont la Joconde).

Les représentations artistiques révèlent la personne : ses émotions, ses tensions, ses désirs explicites ou non, ses souffrances, alors s'annoncent des possibilités psychothérapeutiques afin d'aider les personnes à se libérer de leur difficulté... La

---

<sup>7</sup> - « Jean Moison, peintre, éducateur spécialisé, infirmier psychiatrique, formateur », in *Art et lien social*, 2<sup>ème</sup> édition, Gérard Bonnefon, Chronique sociale, 2010, page : 112.

découverte freudienne demeure la clef des entreprises conduites sous le label de la psychothérapie au moyen d'une expression artistique.

Au-delà de l'apport freudien, l'art-thérapie recouvre deux grandes orientations théorico-pratiques :

- La psychothérapie par l'art en référence à la psychanalyse ;
- L'art-thérapie à but créatif, d'expression, de rééducation (réadaptation) et/ou de socialisation.

En 1952, Marcel Bergeron et Robert Volmat, psychiatres, définissent les cadres conceptuels des thérapies au moyen des arts plastiques :

« Les dessins et peintures furent utilisés à l'occasion et accessoirement au cours de psychanalyses classiques. Mais déjà, avant cette époque, les différents arts : peinture, musique, furent envisagés (...), non dans un but analytique, mais aux fins de rééducation, ou d'éducation tout court. C'est encore avec ces deux faces de l'analyse et de la rééducation (ou de la resynthèse) que le problème se pose actuellement ».<sup>8</sup>

### **Œuvrer dans les ateliers :**

Les propositions théoriques présentées s'appuient sur ma pratique professionnelle. L'orientation de l'atelier expression était en référence à la créativité, selon D.W.Winnicott : « Dans toute situation, il y a toujours un moyen pour quelqu'un de vivre créativement. Cela peut aussi bien consister à garder quelque chose de personnel, peut-être secret, quelque chose de bien à soi. A défaut, essayez sa respiration, une chose que personne ne peut faire à votre place (...), pour vivre créativement, il n'est pas besoin de talent particulier ».<sup>9</sup>

Educateur, j'adoptais une posture professionnelle permettant des apprentissages et l'intégration des consignes dans quelques domaines que ce soit (musique, théâtre et arts plastiques). Je devais contrôler mon exaspération quand un élève brisait pour la cinquième fois une lame de scie sauteuse entamant ainsi sérieusement le stock disponible ou quand un autre sciait une planche en s'écartant du tracé ruinant sa pièce

---

<sup>8</sup> - Marcel Bergeron, Robert Volmat, « Techniques et modalités de la thérapie par l'art à l'hôpital psychiatrique », *Annales médico-psychologiques*, n°5, 1952, pages : 701 à 704.

<sup>9</sup> - D.W. Winnicott, *Conversations ordinaires*, « Vivre créativement », Gallimard, 1988, pages : 47 et 48.

ou tel autre cassant, régulièrement, une sculpture alors qu'elle était achevée et au stade des finitions. Pour les uns, il s'agissait de processus psychologique de répétition dans l'échec et pour d'autres d'une adaptation technique ou méthodologique à trouver pour compenser les difficultés rencontrées. L'idée d'une pédagogie adaptée au handicap mental ou à tout autre handicap ne m'est jamais apparue pertinente. Pour chaque personne, je recherchais des modalités afin qu'elle puisse trouver leur terrain d'excellence, y compris en proposant des transpositions de supports artistiques ou l'adaptation des outils, voir en invitant au changement de la matière travaillée : bois, terre, béton cellulaire, carton, peinture, maquettes, etc. Le compagnonnage était une référence, avec la satisfaction individuelle ou collective ressentie quand la pièce est achevée et la sensation d'avoir réussi et/ou d'avoir franchi un cap : « C'est sans doute que le travail du compagnon n'est pas seulement destiné à produire le meilleur résultat possible, mais aussi de rendre un homme plus heureux » Cet état d'esprit est structurant pour le travail créatif et libre en atelier d'expression artistique. Les personnes vont trouver un appui et une sécurité psychique dans un cadre stable et bienveillant.

Un mot sur les médiations éducatives ou artistiques qui, aujourd'hui, font office de pédagogie. Je pense que cette voie est une impasse, puisque les pratiques artistiques sont un objet en tant que tel et non un moyen pour aller vers autre but. Quand on joue sur une scène, il est évident que l'on doit respecter les consignes, être dans la bonne distance relationnelle, de travailler son rôle, etc. mais cela n'est pas un but en soi ! Faisons du théâtre et rien d'autres !

### **En résumé**

Les thérapies par l'art et les pratiques artistiques sont installées dans le domaine de la santé mentale et du médico-social. Il ne s'agit pas bien sûr d'opposer les divers usages de l'art, mais d'être prudent, nuancé et avisé, de ne pas succomber aux phénomènes de mode et aux engouements d'une période captive de l'idéologie du comportement.

**Ivry le 20 novembre 2016**

**Gérard Bonnefon**

[bonnefongerard@orange.fr](mailto:bonnefongerard@orange.fr)